

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 27 juin 2023

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY**OBJET**
APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
2022 DU CCAS

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS
Monsieur Mouloud ANIBA

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS
Monsieur Marc REMOND donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI
Messieurs David POTREL et Thomas BEDON

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération mise
en ligne sur le site
de la ville le

6/07/2023

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
21 juin 2023

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

L'examen du compte administratif 2022 du CCAS de la ville de Beauchamp permet de constater un résultat excédentaire à la clôture de l'exercice de 93.260,16€ en section de fonctionnement et de 45.420,31 € en section d'investissement.

SECTIONS	RESULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRECEDANT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTATS DE L'EXERCICE		RESULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
	déficits	excédents	mandats émis	titres émis	déficits	excédents	déficits	excédents
Investissement		38 135,46	6 255,62	13 540,47		7 284,85		45 420,31
Fonctionnement		102 480,74	6 558 76,34	6 46 655,76	9 220,58			93 260,16
Totaux		140 616,20	6 62 131,96	6 60 196,23	1935,73			138 680,47

L'équilibre d'un compte administratif, selon l'instruction budgétaire M57, s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser aussi bien en recettes qu'en dépenses.

Restes à réaliser		
Investissement	Dépenses	691,28
	Recettes	
	Solde des restes à réaliser	-691,28

Le cumul du résultat de clôture et des restes à réaliser permet de définir l'équilibre du compte administratif 2022 suivant :

Solde des restes à réaliser	-691,28
Equilibre du compte administratif 2022	137 989,19

Madame Françoise NORDMANN, présidente du CCAS, quitte la salle le temps que les membres du Conseil d'administration procèdent au vote.

Votes pour : 8

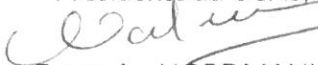
Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 du CCAS.

POUR EXTRAIT CONFORME Beauchamp le 29 juin 2023

Le Maire,
Présidente du CCAS,


Françoise NORDMANN



La secrétaire de séance,


Lucile DREVET